

HP LE NOUVEAU COLOGNOTE



Chères et Chers Colognotes,

L'année 2022 s'est achevée en nous laissant en proie à des incertitudes économiques, énergétiques, environnementales et sociales. Le mot « polycrise » semble donc adapté pour refléter cette année écoulée. Nous étions pourtant heureux de voir s'éloigner progressivement la pandémie du COVID lorsque la guerre a éclaté en février aux portes de l'Europe.

Les offres énergétiques et alimentaires, provenant d'Ukraine et de Russie, ont été fortement réduites, engendrant une augmentation des prix de ces matières premières. La porte était ouverte à l'inflation et à une chute de la croissance économique avec des répercussions sociales. La sécurité énergétique s'est trouvée compromise partout en Europe.

La dépendance face aux importations d'énergies fossiles s'est révélé être un talon d'Achille de la Suisse et de ses voisins. Il y a donc une urgence à accélérer la transition énergétique vers des énergies propres afin d'en garantir un accès durable à tous aujourd'hui mais aussi aux générations futures.

Souhaitons pour 2023 que nous:

- relevions le défi de répondre à la nécessaire résilience énergétique en prenant conscience des opportunités que cela représente;
- développons une société et une économie plus autonome, plus résistante, plus durable;

- encourageons la sobriété et l'efficacité énergétique tout en favorisant le développement de sources locales d'énergies renouvelables.

A Cognoy, nous nous devons de participer activement à cet élan, en soutenant la rénovation énergétique des bâtiments, en favorisant des énergies comme le solaire, la géothermie, les pompes à chaleur ou toute autre technologie à venir. Il nous faut aussi participer à lutter contre la surchauffe du milieu urbain, notamment en gérant et renforçant notre patrimoine arboré.

Mais au-delà des éléments économiques et énergétiques, cette crise a également souligné des fractures géopolitiques. Face à une tentation d'un repli nationaliste, d'une tentative de régionalisation, au risque d'aggraver une crise humanitaire latente, nous devons résister et nous montrer plus solidaire encore.

Il faut toutefois souligner que vous avez été nombreux à faire preuve d'entraide en accueillant des réfugiés, en récoltant des vivres ou de l'argent. A l'image de CognoyAccueil, des habitants se mobilisent pour soutenir des initiatives sociales d'aide et de développement.

2023, une année de défis et d'opportunités que les Hors Partis se réjouissent de relever pour vous et avec vous. Nous continuerons entre autres:

- à favoriser la vie sociale et le bien-vivre ensemble au sein de notre commune notamment avec le projet du Parc des Fours et l'extension de l'école du Manoir;
- à soutenir les événements culturels, qui jouent un rôle important dans nos vies et dans l'attractivité de notre commune;
- à nous engager pour les Colognotes, sans pression partisane et externe à la commune, en restant indépendants dans nos idées et nos actions.

Unis dans ces perspectives, les Hors Partis vous souhaitent, chères et chers Colognotes, une bonne et heureuse nouvelle année!

ALEXANDRE BODMER & SARAH MEYLAN FAVRE
Vice-président HP & Présidente HP
Conseillers municipaux



PRÉSERVER LA CULTURE



Cette année, le Centre Culturel du Manoir a fêté ses 30 années d'existence et ce fût l'occasion pour son comité de proposer une rétrospective des œuvres acquises par la commune, sous forme d'une exposition et d'un livre richement illustré. Panachée de multiples médiations culturelles et artistiques, cette exposition a attiré un grand nombre de personnes, professionnels de l'art comme simples badauds, tous attirés par l'émotion que suscite la création.

Le moment est donc choisi pour se poser la question de la place de l'art et de la culture dans notre société en général, et dans notre commune en particulier, à l'heure où certains PLR souhaitent réduire drastiquement son budget au profit de placements bancaires ou d'une baisse du centime additionnel.

A une époque de plus en plus marquée par une radicalisation des pensées et par un extrémisme grandissant, l'art a le pouvoir de réunir car il suscite des émotions. Contrairement aux sentiments qui se forment dans le temps, l'émotion est fugace, elle surgit malgré nous sans prévenir. Ainsi, quel que soit votre âge, votre origine, votre orientation spirituelle ou politique, vous vivez devant une oeuvre d'art un moment intense qui suscite la réflexion et le dialogue avec la personne à votre côté.

On parle dès lors de valeurs communes, réunificatrices, comme la beauté, la surprise, l'intensité, la chaleur ou le dégoût. L'art attire aussi l'attention du public à se questionner sur son environnement, à avoir un regard plus poussé sur son quotidien. L'art est salutaire, il faut le développer et ne jamais le contraindre.

A Cognoy, nous avons eu depuis des décennies la vision de développer l'art et la culture. Nous avons eu la chance d'acquérir des tableaux, des photos des sculptures qui alimentent un Centre Culturel accessible et ouvert à tous. Nous bénéficions d'un chemin culturel riche de sculptures d'artistes renommés, nous soutenons un théâtre, le Crève-Cœur, petit bijou au programme chaque année plus intense, et finalement nous avons sur notre sol la Fondation Martin Bodmer, inscrite depuis 2015 au patrimoine mondial de l'Unesco au registre Mémoire du Monde.

Cognoy cultive la Culture et doit la protéger.

ALAIN GERVAIX
Conseiller municipal



FONDS DE RENATURATION

LES ARBRES,
NOTRE PATRIMOINE

Les événements climatiques brefs mais violents qui ont eu lieu durant les étés 2019 (15 juin) et plus encore 2020 (13 août) ont suscité une prise de conscience de la valeur et de la fragilité de notre patrimoine arboré. Suite à ces orages, s'apparentant à des tempêtes, de nombreux arbres ont été endommagés, mutilés voire arrachés. Pour la plupart d'entre eux, des années voir des siècles ont été nécessaire à leur développement. Ils font partie intégrante de notre lieu de vie.

Si les assurances se chargent de couvrir les dégâts occasionnés par la chute d'un arbre, partielle ou totale, rien n'est fait pour compenser le végétal.

En soutenant la pénétrante de verdure Fontenex-Vandoeuvres, Cologny essaie de préserver depuis des années son patrimoine naturel et paysager, composé notamment par ses haies bocagères ou ses alignements de chênes. Les arbres ont un rôle prépondérant dans la lutte contre le dérèglement climatique et la réduction des îlots de chaleur.

C'est dans cette optique de préservation du patrimoine qu'est née la volonté de proposer une assistance technique et financière pour remplacer et replanter des arbres. Suite à des événements climatiques majeurs qui auraient

provoqué des chutes d'arbres sur des parcelles privées, les propriétaires auront la possibilité de bénéficier du fonds de renaturation communal. La constitution de ce fonds a été proposée par la commission de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie au Conseil Municipal pour veiller à restaurer la végétation formant les éléments majeurs du paysage de notre commune, pour renaturer et reboiser la végétation affectée et pour replanter des espèces locales suite à des événements climatiques exceptionnels.

Un règlement a été adopté au Conseil Municipal du 20 octobre 2022. Il explique de manière détaillée les conditions liées à l'obtention de ces subventions qui seront bientôt disponibles sur cologny.ch

PASCAL HORNUNG
Conseiller administratif



FUTUR DU PARASCOLAIRE

UN PLUS POUR NOS ENFANTS

Chères et Chers Communiers,

Comme vous l'avez appris ces derniers mois dans la presse, la commune de Cognoy a pris la décision de se retirer du groupement inter-communal pour l'animation parascolaire (GIAP) à l'école du Manoir. L'objectif est de trouver une alternative répondant davantage aux besoins des familles étroitement liés aux réalités sociétales en constante évolution.

En effet, les prestations offertes par le GIAP ne répondent plus de manière satisfaisante aux attentes de notre collectivité. Dès lors, ne voyant pas d'évolution possible à court terme, le conseil municipal a décidé de mettre au concours un appel d'offre afin d'ajuster les prestations tout en garantissant les mêmes coûts pour les parents.

Cette nouvelle structure aura pour objectif d'offrir des activités sportives et culturelles en plusieurs langues et de proposer

un espace réservé quotidiennement aux devoirs surveillés.

De plus, ce même prestataire sera tenu de proposer des activités durant les vacances et les mercredis après-midi ce qui permettra aux mêmes intervenants de prendre en charge les enfants durant ou hors temps scolaire.

Dans ce contexte, un cahier des charges est en cours d'élaboration et sera soumis aux différents acteurs scolaires dont la participation est primordiale pour la réussite de cette transition.

JÉRÔME METRAL
Conseiller municipal



ÉVÈNEMENT

LA FÊTE DU TERROIR OU
LE PLAISIR RETROUVÉ

Après deux ans de pandémie, la traditionnelle Fête du Terroir a fait son grand retour le 4 septembre dernier. Au sein du Domaine de la Vigne Blanche, un public conquis a pu découvrir, le temps d'un dimanche, la vie à la ferme, ses animaux et son potager.

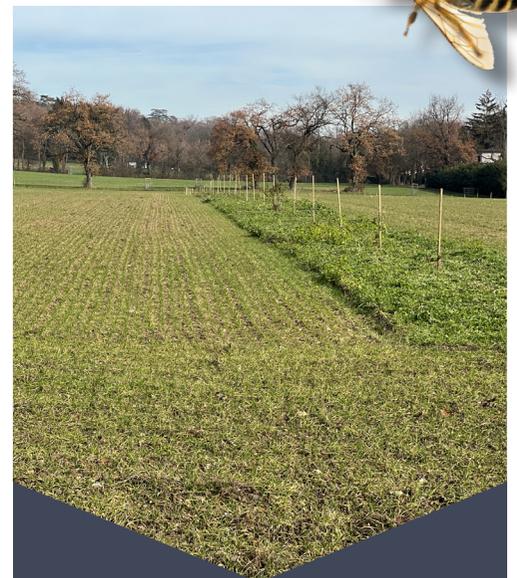
Avec des produits locaux, petits et grands ont eu l'occasion, de réaliser du pain et un gaspacho de saison, alors que certains aventuriers ont pu aller, pour une opération de nettoyage, à la rencontre de la petite «forêt» du paysage colognote, le Nant de Trainant. Ce petit vallon de verdure où coule une rivière, est un trésor dans notre écosystème, indispensable dans le maintien de la biodiversité. Bien que gardé à l'état naturel il n'échappe pas à la pollution. Avec cette opération de nettoyage, ces éco-bénévoles, qui ont ramené avec eux quelques kilos de déchets, ont contribué à la préservation de ce lieu.

En remontant vers le chemin des Fourches, le public a également pu visiter un projet d'agroforesterie, où l'utilisation des terres combine production agricole et culture d'arbres. Ce projet d'un retour à l'utilisation multifonctionnelle des terres agricoles à Cologny, aura, à terme, un impact positif tant au niveau de la biodiversité que de la protection des sols et des eaux.

La biodiversité, thème phare de cette journée, a également été le sujet de conférences de sensibilisation* notamment sur une source, souvent méconnue, qui la menace: la pollution lumineuse (voir page 9). Cette pollution générée par les éclairages artificiels touche tant la flore que la faune. Cet atelier a suscité une longue discussion entre spécialistes et participants. Tous sont arrivés à la conclusion de la nécessité de définir, sur notre commune, des mesures de réduction de cet impact lumineux. Nous contribuerons ainsi à mieux préserver la biodiversité, le patrimoine nocturne, tout en respectant une sobriété énergétique devenue un enjeu prioritaire.

Dans une ambiance conviviale, cette journée, riche d'échanges, nous a permis de nous retrouver, après tant de mois d'isolement. Elle a également été l'occasion pour vos élus d'être à votre écoute. Encouragés par l'engouement que cette manifestation a suscité nous vous donnons rendez-vous, d'ores et déjà, pour une nouvelle édition !

ALEXANDRE BODMER
Conseiller municipal



AGROFORESTERIE AU CHEMIN DE FOURCHES

120 arbres de 17 espèces différentes sur 3 bandes semées de lotiers et de trèfles pour favoriser les abeilles. Ces alignements sont dans un champ de céréales qui sera toujours cultivé et qui va bénéficier des atouts de ce mode de culture, à savoir: lutte contre l'érosion des sols, création d'un microclimat, développement d'insectes auxiliaires limitant l'attaque de ravageurs et refuge pour les oiseaux.

*Pascal Moechler, co-inventeur de
« La Nuit est belle ! »

Cyril Schönbächler, Centre de coordination ouest
pour l'étude et la protection des chauves-souris

Genève

CHANGEMENT CLIMATIQUE

AVEC NOS ENFANTS, GARDER L'ESPOIR

AVEZ-VOUS, EN TANT QUE PARENT D'UN ENFANT EN ÂGE PRIMAIRE, EU À LUI EXPLIQUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

J'ai pensé tout d'abord à lui parler de la différence entre la météo et le climat de la Terre. J'ai pensé à comparer la météo aux émotions: un jour il pleut, le lendemain il fait soleil, et cela plus ou moins selon les saisons. Comme pour un enfant qui traverse plusieurs émotions en grandissant. Cependant, le climat est une question bien plus profonde. C'est la nature même de la Terre, c'est ce qui nous donne la possibilité d'y vivre, de respirer, de boire, de manger, de jouer et de grandir.

J'ai ensuite pensé à prendre comme exemple la petite serre sur notre balcon où poussent les herbes aromatiques. En gardant un bon équilibre entre l'humidité et la chaleur, les plantes poussent mieux. J'ai pensé à lui dire que la Terre était en réalité une grande serre et qu'une couche invisible nous protégeait de l'espace, comme le toit de notre petite serre protège nos herbes. Il faut un certain équilibre pour pouvoir y vivre et prospérer. Il en va pour les herbes dans notre petite serre comme pour les êtres humains sur la Terre.

Le climat de la Terre est en effet une vraie question d'équilibre. Et c'est justement cet équilibre qui a commencé à changer, et ce, de plus en plus vite. C'est pour cela que nous l'appellons changement climatique. C'est le caractère même de la Terre qui se modifie. Si ici il rend nos nuits d'été trop chaudes pour dormir, dans certains endroits de la Terre, la situation est grave car nous ne pouvons même plus cultiver notre nourriture ou avoir accès à l'eau potable. Les personnes doivent se déplacer pour chercher de l'aide ailleurs.

Avec les enfants, nous avons toujours des vraies questions, les fameux «pourquoi maman, pourquoi papa»? Parce que les êtres humains ont récemment modifié l'équilibre de

cette grande serre qu'est la Terre, en mettant les émotions de la météo sens dessus dessous. Et c'est là qu'il est difficile de répondre à la question.

Cet équilibre, on ne peut plus le rétablir. L'obligation morale de le faire a déjà dépassé nos possibilités. Cependant, plus nous nous éloignons de cet équilibre, plus grands seront les défis que les enfants d'aujourd'hui auront à relever lorsqu'ils seront adultes. La Terre, accueillante, le sera de moins en moins. Nous ne pouvons pas le leur cacher, bien au contraire nous devons les y préparer. Ces adultes de demain auront à faire face à de nombreux défis. C'est à nous, parents, de leur donner les outils, sans leur mentir, pour faire face à cet avenir incertain. La modification du climat est une réalité, elle évolue vite, et risque de creuser toujours plus d'inégalités.

Mais alors, comment allons-nous garder espoir et leur en donner? Avec la pandémie, nous avons appris beaucoup de stratégies de gestion de crise avec nos enfants. Mets ton masque, lave toi les mains, respecte les distances, etc... Maintenant, nous leur apprenons à éteindre la lumière dès qu'ils quittent une pièce, à prendre les escaliers au lieu de l'ascenseur, à s'habiller chaudement, même chez soi, dans l'espoir que tout le monde puisse se chauffer un peu cet hiver.

Nous aurons de nouveaux gestes et nous tiendrons de nouveaux discours cet hiver, en famille. Et ce, de saison en saison, d'année en année, crise après crise, chez nous, ici, et en regardant ce qui se passe ailleurs, car nous sommes tous, faut-il le rappeler, sur un même bateau, la même Terre. Les parents grandissent et apprennent

avec leurs enfants. L'important est d'aller de l'avant et de réussir à marcher sur le fil de l'espoir en gardant, nous aussi, parents, l'équilibre nécessaire.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de l'équilibre de la planète Terre, les adultes ne doivent pas vouloir questionner ou retarder la transition écologique. Nous faisons partie soit du problème, soit de la solution, de façon consciente et responsable. Nous sommes, malgré tout, des adultes, n'est-ce pas? Chaque fois que nous sommes confrontés à des choix, nous devons choisir la voie qui fait le plus possible partie de la solution, tout en gardant à l'esprit la perspective sur le long terme.

Plus nous nous préparons à ce changement, plus nous nous adapterons et mieux nous pourrions aider les autres à s'y préparer également. Nos enfants pourront ainsi grandir en apprenant que subsiste toujours l'espoir de devenir de belles personnes et de pouvoir accomplir de belles choses pour nous et pour les autres, ici et ailleurs.

AVEC LES ENFANTS, NOUS AVONS TOUJOURS DES VRAIES QUESTIONS

ALESSANDRA BROVELLI NGALANI
Membre HP



COLOGNYACCUEIL

UNE OUVERTURE
VERS L'AUTRE

Les meilleurs projets se construisent autour d'une tasse de café, s'il fallait un exemple pour le démontrer ce serait bien celui-là !

Horriées par les événements qui se déroulaient en Ukraine, deux amies colognotes échangeaient autour d'un café, s'interrogeaient sur l'aide qu'elles pourraient apporter aux migrant.e.s arrivé.e.s sur notre commune.

Il fallait un concept réaliste, utile et facile à mettre sur pieds. Il apparaissait évident qu'un espace de rencontre permettant des échanges entre eux et un contact avec la population était impératif.

Après quelques coups de téléphones, 8 Colognotes, dont 3 parlant ukrainien ou russe, se sont rapidement portées volontaires pour aider ces personnes dans leurs démarches administratives, les accompagner à trouver un logement et les assister dans leur emménagement, leur apprendre le français mais surtout pour offrir un moment de chaleur et d'échange.

Elles ont dès lors obtenu des autorités communales la mise à disposition d'un local.

Elles se retrouvent tous les jeudi matin, initialement dans le chalet Paccard, situé place du Manoir, et actuellement à côté de la salle communale, autour d'un café et de croissants, pour un moment de partage, c'est cela CologyAccueil !

En résumé : un café, un petit pas vers l'autre, un grand pas pour plus d'humanité.

COMITÉ HP



QUELQUES CHIFFRES:

60 À 90 UKRAINIENS ET UKRAINIENNES HABITENT LA COMMUNE DEPUIS LE DÉBUT DU CONFLIT.

Certains ont été déplacés, d'autres sont repartis... les liens tissés restent.

30 JEUDIS DE RENCONTRE ET DE PARTAGE

15 personnes en moyenne participent à CologyAccueil pendant que leurs enfants sont à l'école. Ils étaient bien plus nombreux durant l'été.

16 OREILLES BIENVEILLANTES POUR ÉCOUTER, ENTENDRE ET AIDER

6 ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX PARTAGÉS AVEC EUX: les Promotions, le 1^{er} Août, une sortie au Cirque Knie, des déjeuners pour la Fête nationale ukrainienne, l'Escalade et Noël financés principalement grâce à leur réseau et la commune

4 appartements où ces bénévoles ont été partenaires pour l'aménagement.

1 vestiaire communautaire ré-achalandé chaque semaine avec des habits chauds

1 cours de français hebdomadaire

1 projet qui fait le lien entre Cology et l'Ukraine: l'envoi de cartes de vœux accompagnées des bougies et de chocolat

Immense MERCI à Sviltana Arfazadeh, Ursula Cuagnier, Joëlle Gervais, Isabelle Maeder, Iryna Marincamp, Catherine Meylan, Sarah Meylan Favre et Brigitte Satorre Weber pour cette belle initiative citoyenne et leur engagement.

*CologyAccueil: chaque jeudi entre 9h30 et 11h30, local à côté de la salle communale.

INTERVIEW « FLASH »

ROBERT HEINZMANN, PRÉSIDENT DU CSC

BONJOUR ROBERT, VOUS NOUS RECEVEZ AU CENTRE SPORTIF DE COLOGNY (CSC) DONT VOUS ÊTES LE PRÉSIDENT.



Cet entretien a pour but de nous parler du padel, ce nouveau sport à la mode qui réunit plusieurs disciplines en une.

Mais avant tout, parlez-moi en deux mots des autres activités du club.

Le CSC dispose de 7 sections:

Tennis / squash / badminton / padel / musculation / billard et mur de grimpe.

Les sections qui réunissent le plus de membres sont le tennis et la musculation. Mais toutes les sections ont beaucoup de succès.

Le billard est un peu le parent pauvre du club mais j'ai l'intention de le réveiller prochainement.

Vous avez également prévu des cours pour les membres?

Plusieurs sections comme le tennis, le squash et le mur de grimpe prévoient des cours d'initiation et de perfectionnement pour enfants et adultes, donnés par des professionnels expérimentés. Ces cours remportent un vif succès auprès des membres.

En dehors des activités dites « traditionnelles » du club, vous avez lancé cet été le padel qui cartonne. Pouvez-vous nous en dire deux mots:

Après quelques années d'étude, nous avons ouvert le 15 août cette toute nouvelle activité pour les membres. Le padel est un sport au croisement du tennis et du squash, très ludique, il se joue à 4 et présente l'avantage d'un apprentissage aisé.

Qui peut pratiquer ce sport? Faut-il être un grand sportif pour y jouer?

Non, C'est un sport très accessible et chacun peut y trouver rapidement du plaisir même si les joueurs de tennis ou de squash ont plus de facilité.

Comment réserver et faut-il un équipement spécial?

La réservation se fait exclusivement par téléphone ou à la réception, au tarif de 16.- fr. par personne pour les membres du club et 20.- fr. pour les non-membres. Chaque partie dure 90 minutes. Les non-membres doivent être accompagnés d'un membre.

Le court est ouvert de 7h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 20h le week-end.

Quant à la tenue, les chaussures de tennis sont obligatoires

Il est également possible de louer les raquettes et d'acheter les balles à la réception.

La demande étant très forte, je conseille de réserver le court bien à l'avance.

Vous m'avez parlé de travaux en cours. Quels sont -ils?

En effet, nous procédons actuellement au changement du revêtement sur les courts de tennis extérieurs 3, 4, 5 et 6.

Il s'agit d'un revêtement de pointe qui réunit toutes les conditions de la terre battue naturelle, qui sèche rapidement et par conséquent permet la pratique de ce sport toute l'année.

La fin des travaux est prévue pour le mois de décembre.

Le mur de grimpe a également été amélioré avec l'installation de 3 auto-assureurs.

Enfin, quels projets à l'avenir pour le CSC?

Je souhaite pouvoir organiser l'an prochain des journées multi-sports/grillades ouvertes à tous et ainsi favoriser une ambiance de club dans un esprit familial et convivial.

Merci, cher Robert, de nous avoir reçu dans ce magnifique club et bonne continuation

**GEORGE ARENDRUP
Vice-président HP**



BIODIVERSITÉ

LA POLLUTION LUMINEUSE ET SES CONSÉQUENCES



alimentaire que d'autres animaux n'ont plus assez de nourriture. La faune est aussi fortement perturbée par la lumière artificielle et comme autre exemple on peut citer les chauves-souris dont l'envol la nuit est retardé par la lumière, ce qui leur laisse moins de temps à disposition pour chercher leur nourriture, diminuant ainsi les chances de survie et la taille des petits. Chez l'humain la lumière artificielle peut perturber entre autres perturber le rythme biologique de veille et de sommeil

Alors que pouvons-nous faire pour lutter contre ce phénomène sans abandonner complètement un certain confort et un sentiment de sécurité? Chez les particuliers, il faut faire attention à ne pas laisser les lumières extérieures allumées pendant toute la nuit, mais seulement quand c'est nécessaire. Même si cela peut être beau, mieux vaut abandonner les éclairages des arbres ou arbustes pendant la nuit. Et lorsqu'il s'agit d'installer des nouveaux luminaires extérieurs, il faut choisir une illumination vers le sol et éviter d'illuminer à 360° et vers le ciel.

MÊME SI CELA PEUT
ÊTRE BEAU, MIEUX VAUT
ABANDONNER LES
ÉCLAIRAGES DES ARBRES OU
ARBUSTES PENDANT
LA NUIT.

A lors que nous vivons dans une période de risque de pénurie d'énergie où tout le monde parle de l'économiser, éviter les lumières excessives pendant la nuit est aussi primordial à d'autres égards, comme le maintien de la biodiversité animale et la santé humaine. En effet, quand la luminosité artificielle pendant la nuit excède 10% de la luminosité naturelle nous parlons de pollution lumineuse. La notion de pollution lumineuse a été introduite dans les années 1970 et le premier atlas de 1997 montrait déjà que plus de 18% de la surface de la terre était concernée. Depuis, le phénomène s'est aggravé d'année en année, autant par la puissance que par les surfaces impactées. Selon un article de la revue *Science Advances* de 2016 (Falchi et al., DOI: 10.1126/sciadv.1600377), deux tiers de la population mondiale ne peut plus observer la voie lactée, dont plus de 60% de personnes en Europe.

Que tout un chacun ne puisse pas observer les étoiles n'est pas le problème le plus important. Ce que nous savons peut-être moins, c'est que cette pollution lumineuse affecte les animaux et les humains. Par exemple, tout le monde connaît le vol des insectes autour d'une source lumineuse la nuit. Ces insectes, attirés par la lumière s'épuisent et meurent. Ceci conduit à une diminution de leur nombre et des espèces avec comme conséquence dans la chaîne

économisant ainsi de l'énergie, elle va aussi introduire une extinction des lumières sur certaines routes et chemins, à des horaires définis. La difficulté va être de trouver le juste milieu pour protéger la biodiversité sans pour autant augmenter le sentiment d'insécurité.

PATRICK LINDER
Conseiller municipal



WORLD ECONOMIC FORUM

LA VILLA MUNDI, EX-MAIER (OU MAYER)



Nous initiions par ce petit texte, une série d'articles qui illustre notre envie de partager avec les Colognotes ces endroits dignes d'attention que peuvent être des villas exceptionnelles ou des lieux patrimoniaux sis sur notre commune. Nous ferons en sorte de dispenser les informations que nous aurons recueillies auprès des personnes proches ou intimes de ces lieux.

Nous avons décidé de démarrer cette série par la villa que certains appellent encore la villa Maier, mais qu'il conviendra de nommer désormais la villa "Mundi" du fait de sa proximité, ou même de son intimité, avec le World Economic Forum. On devinait au 46 chemin de Ruth depuis plusieurs années et avant que ne démarrent de très importants travaux de rénovation, derrière une barrière végétale fournie et désordonnée, une silhouette grise, imposante et massive, composée d'un bâtiment principal au Nord et d'un autre plus petit au Sud. On soupçonnait également le dessin d'une galerie inclinée reliant

l'un à l'autre. Durant plusieurs années, la villa était restée inhabitée et à l'abandon.

Historiquement, la villa a été réalisée par l'architecte Georges Brera en 1957 pour Monsieur Erich Maier, ambassadeur d'Autriche. Elle est maintenant propriété du World Economic Forum, dont la parcelle sur laquelle est bâtie l'immeuble que nous connaissons tous jouxte directement celle de la villa Maier-Mundi. Un chemin d'accès traversant le chemin des Gralets a été créé entre les deux parcelles, permettant une circulation entre le WEF et sa désormais "annexe" sans avoir à emprunter la route de la Capite ou le Chemin de Ruth.

Nous avons eu le privilège d'être conduit par Madame Hilde Schwab pour une visite exceptionnelle, alors que la villa est dans sa phase finale de rénovation. L'espace de travail qui a été construit au rez-de-chaussée inférieur de la villa, composé d'une salle de congrès pouvant accueillir plus de

100 personnes, d'une cuisine professionnelle, d'un hall et d'une salle à manger est d'ailleurs déjà parfaitement opérationnel. Nous y avons aimé les volontés d'utilisation de matériaux recyclés - comme les tissus de la moquette provenant de plastiques récupérés, comme le plafond en aluminium ou encore comme les tours de poignée de portes en coquilles d'oeuf. A l'extérieur et à proximité de la baie vitrée de la grande salle à manger de l'espace professionnel, le regard reste accroché dans un premier temps par une immense vasque ouverte en couronne encerclant les racines d'un cèdre ancien, ainsi préservé, avant de découvrir la vue sur le lac.

Au premier étage, l'espace privatif de la maison et notamment son salon a été rénové d'une telle manière qu'on croirait la villa dans son état originel. Son sol en grès cérame a toutefois été entièrement refait en utilisant des matériaux de récupération, mais la cheminée ovale avec un foyer ouvert et traversant a été conservée. Elle offre une ouverture et une superbe perspective sur le lac. Nous avons aimé également le choix des banquettes côté Sud, adossées aux trois grandes fenêtres et faisant

face à une immense bibliothèque. Tout est neuf mais choisi dans l'esprit de l'architecture de cette époque des années 1950-60, post Bauhaus, et empreint du souvenir d'artistes comme Kandinsky ou Malevitch. Dans la cheminée extérieure, sur le toit terrasse cher au Corbusier et surplombant le séjour, a été conservé le grill pour barbecue. On accède à cette terrasse orientée à l'ouest par les pièces supérieures.

En redescendant au rez-de-chaussée supérieur, nous avons noté la conservation des petits pavés transparents que l'on peut voir sur les photos de l'époque de la construction de la villa et, détail très subtil, le dessin de la piscine extérieure qui, si elle n'a pas été conservée, réapparaît le soir à son emplacement d'origine sous la forme de traits lumineux stylisés. Du rez-de-chaussée,



LE COIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMENT RENDRE
SON CHAT PLUS ÉCOLO?

on accède par cette mythique galerie en pente douce, signature de l'architecte, à «l'appartement des invités» tel qu'il était nommé à l'époque. Les rangements initiaux de la galerie ont été remplacés par des banquettes étagées avec vue sur le lac, surmontant un marche pied en escalier. Depuis la partie "invités", on a aimé la vue à l'arrière de la maison sur l'escalier en colimaçon, posé dans un patio, conservé par l'architecte en charge de la rénovation comme un vestige d'une autre époque, mais surtout à admirer comme une oeuvre d'art.

La visite de la maison s'achève en repassant par cette incroyable vasque à eau de pluie, en forme de champignon, que nous avons aperçue à notre arrivée. Ce poteau-entonnoir, qui fut un prototype de la Fontaine des tours de Carouge, a été conservé comme tous les éléments extérieurs de la villa en tant que monument historique. Cette conservation est due aux travaux de l'agence Patrice Reynaud & Philippe Gaillard Architectes et de l'architecte Milena Cvijanovich de Milena C. Designs en charge de la rénovation. Les travaux ont été effectués avec une double volonté, celle de la préservation des matériaux d'origine, de l'alliage du cuivre et du béton, de la couleur des boiseries, de la forme et de la teinte des meubles, et celle de créer un espace d'affaire moderne, durable et à la pointe de la technologie.

Nous tenions à remercier Madame Hilde Schwab et Madame Milena Cvijanovich (Photo ci-contre) du temps qu'elles nous ont accordé lors de la visite personnalisée de cette magnifique demeure. Nous avons énormément apprécié de pouvoir bénéficier des explications distillées sur la conservation de l'architecture de ce bâtiment unique dans sa partie privative et sur son utilisation professionnelle dans sa partie nouvelle.

**PASCAL
HORNUNG &
JÉRÔME METRAL**
Conseiller administratif & conseiller municipal



La plupart d'entre nous adorons les chiens et les chats. Ils sont des compagnons fidèles et adorables. Mais pour ceux qui ont des chats dans un appartement, saviez-vous que le choix de la litière est écologiquement important?

Il existe de nombreux types de litières. Mais il y a deux grandes catégories: les litières minérales et les litières organiques. Il est important de savoir que les litières minérales ne brûlent pas dans les fours d'incinération mais deviennent des mâchefers. Les mâchefers sont des résidus issus de la combustion qu'il faut stocker car ils ne sont, à l'heure actuelle, pas recyclés en Suisse. Ils représentent environ 20% du volume des déchets incinérés. Et 10% de ces mâchefers sont issus de litières minérales.

Si vous voulez agir pour l'environnement, en réduisant le volume de ces déchets, vous avez une alternative toute simple: les litières végétales.

S'il n'est pas possible de les mettre dans nos déchets de cuisine en raison du risque de transmission de parasites, telles que les bactéries, leur combustion ne produit par contre pas de mâchefers.

Cependant la question reste ouverte, à savoir pourquoi les grandes surfaces vendent toujours des litières minérales? Faisons abstraction de cette question et adoptons les litières de source végétale, bonnes pour nos animaux bien aimés et nos centrales d'incinération.

PATRICK LINDER
Conseiller municipal



L'ENTRETIEN

SOCINVEST, UNE ENTREPRISE EN TERRE COLOGNOTE

Monsieur Daniel Lutz, spécialiste en gestion de patrimoine, co-fondateur et directeur associé de Socinvest, nous a reçus, dans ses locaux, face à une vue imprenable sur le Léman. Nous avons parlé de son entreprise, de la situation financière rencontrée en 2022 et des perspectives pour 2023.

QUEL RAPPORT ENTRETIENT SOCINVEST AVEC COLOGNY ?

Socinvest est une société d'investissement et de gestion de grandes fortunes, le Multi Family office, qui a été fondée à Genève en 1994. Socinvest s'est installé au 52 quai de Cologny en 2011, après quelques années passées à la rue du Rhône puis au quai Gustave-Ador. Alors que nous devions quitter nos anciens bureaux, plusieurs éléments nous ont convaincus de venir à Cologny. En premier, l'aspect pratique, le site est situé à 10 minutes du centre-ville, avec une facilité d'accès, tant en transports privés que publics et la présence de restaurants qui sont très prisés pour nos repas d'affaires. Mais également un aspect financier, malgré des loyers similaires à la ville de Genève, le dégrèvement de la taxe professionnelle communale et le centime additionnel plus concurrentiel qu'ailleurs ont été des facteurs importants dans la décision de rester à Cologny. Finalement le cadre exceptionnel du coteau est un atout majeur pour nos clients qui apprécient beaucoup le lieu et la vue.

SOCINVEST, SEMBLE ÊTRE UNE ENTREPRISE TRÈS ATTACHÉE AU BIEN-ÊTRE DE SES COLLABORATEURS ?

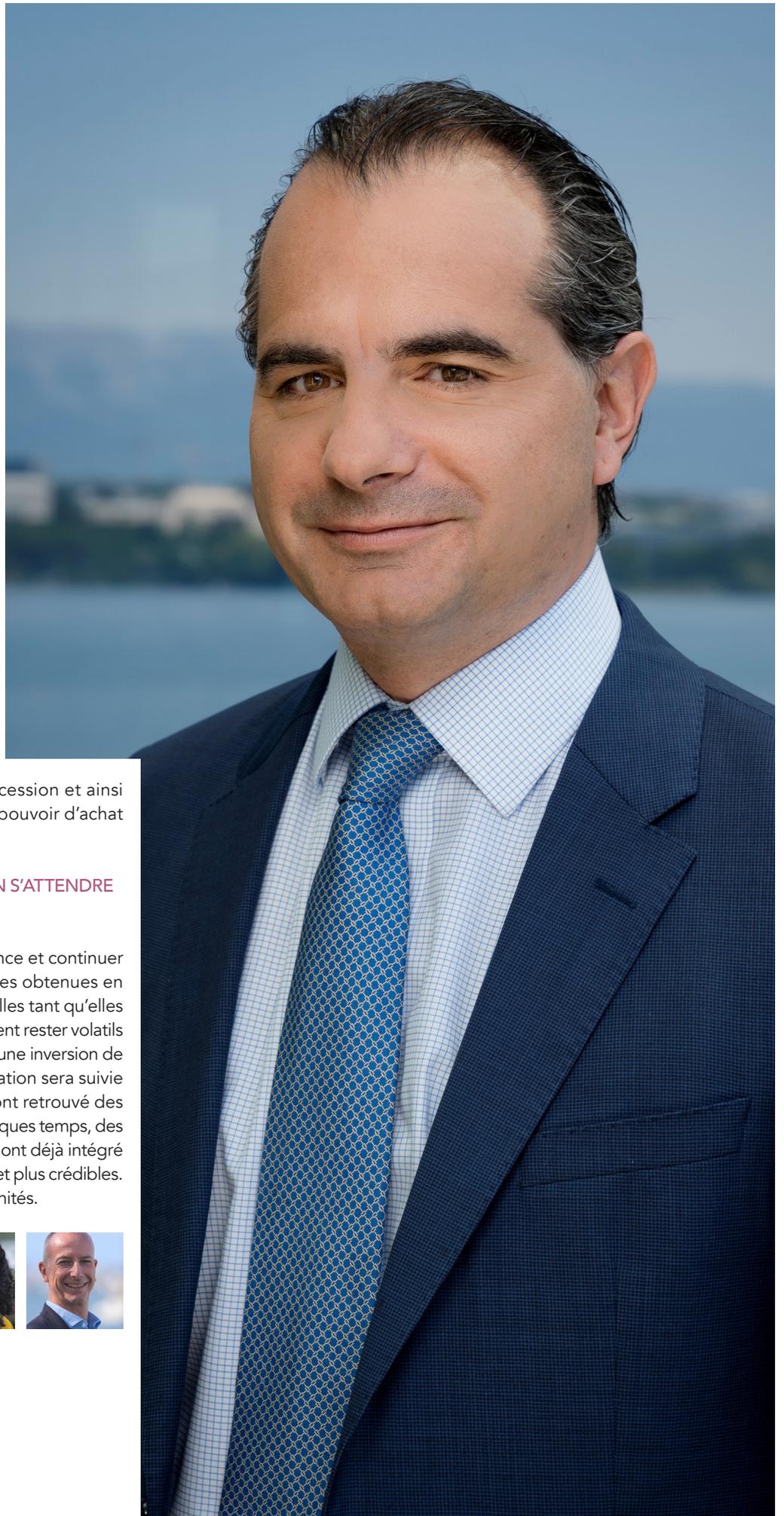
Socinvest est une société de petite taille, comptant 8 collaborateurs. Il y règne effectivement un excellent esprit d'entreprise. Nous partageons tous la même philosophie, favorisant ainsi une certaine identification à la société. La fidélité des collaborateurs témoigne probablement de ce bien-être, avec, pour un grand nombre d'entre eux, plus de 15 ans passés au sein de notre maison. Nous avons voulu que nos bureaux soient un lieu agréable à vivre, avec un coin cuisine et une zone détente. L'accès au lac, avec le nouvel anneau de baignade, est d'ailleurs très apprécié, bien que je m'inquiète des incivilités de certains utilisateurs qui ont des comportements à risque.

COMMENT INTÉGREZ-VOUS LA NOUVELLE GÉNÉRATION, QUI A DES ASPIRATIONS DE VIE PROFESSIONNELLE DIFFÉRENTES DE LA PRÉCÉDENTE ?

Nous voyons, avec les enfants de nos clients qui viennent occasionnellement faire des stages dans notre société, qu'il est important de s'adapter et de trouver le bon outil de communication. Le monde change et eux avec. Ils ont d'autres priorités dans leur vie, tant professionnelle que privée. Au niveau financier cela passe certainement par l'obligation d'intégrer le respect de valeurs personnelles, basées entre autres sur des critères sociaux et environnementaux. Nous sommes par ailleurs prêts à ouvrir nos portes pour un stage, dans la mesure du possible, à des jeunes Colognotes, qui ont un intérêt personnel pour le domaine de la gestion financière.

REVENONS MAINTENANT À L'ANNÉE ÉCOULÉE. 2022 A ÉTÉ L'ANNUS HORRIBILIS POUR LES MARCHÉS FINANCIERS. QUELLE ANALYSE EN FAITES-VOUS ?

2022 a été une année globalement difficile. Elle s'est traduite par une forte inflation, un redressement des taux d'intérêt et une volatilité du cycle économique, voyant les valeurs des actions et des obligations plonger. Une première depuis plus d'une décennie où toutes les classes d'actifs ont présenté une performance négative. Ceci s'est déroulé en trois phases. La première avec la sortie de la crise du COVID, entraînant une augmentation de la consommation mais l'offre n'a pu répondre à la demande, amenant à un début d'inflation. La deuxième phase, associée au début de la guerre en Ukraine, avec une augmentation des prix des matières premières, aggravant l'inflation. La troisième est liée à l'augmentation des marges des sociétés se reflétant sur le prix de leurs produits ou services. Un redressement des taux d'intérêt, des banques centrales, a alors été



nécessaire pour essayer de créer une légère récession et ainsi calmer l'inflation en générant une réduction du pouvoir d'achat des consommateurs et une baisse de l'activité.

A QUEL ENVIRONNEMENT FINANCIER DOIT-ON S'ATTENDRE EN 2023 ?

Pas de pessimisme mais il faut encore de la patience et continuer à se montrer prudent. Les performances négatives obtenues en 2022, ne constituent cependant pas de pertes réelles tant qu'elles ne sont pas réalisées. Les marchés vont probablement rester volatils durant le premier semestre, avec l'espoir, d'ici là, d'une inversion de la tendance de la hausse des taux, qui par anticipation sera suivie d'une reprise des marchés. Par ailleurs les actifs ont retrouvé des bases plus saines, permettant d'entrevoir, dans quelques temps, des points d'entrée pour se repositionner. Les marchés ont déjà intégré la possible récession modérée, ils sont plus stables et plus crédibles. 2023 pourrait être finalement une année d'opportunités.

Propos recueillis par
WANDA SALÈS ROZMUSKI
& **ALEXANDRE BODMER**
Conseillers municipaux



DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

VERS UN PÔLE JEUNESSE À COLOGNY

Par où commencer? Car il faut dire que c'est une histoire au long cours qui a débuté en 2014, huit ans déjà!

Où se situe l'intrigue? A la parcelle des Fours bien sûr! Cette parcelle acquise par la commune en 2014 et qui depuis ne cesse d'alimenter les débats. Au conseil municipal, cela va de soi, mais également dans toute bonne discussion «de comptoir» sur la politique communale depuis cette acquisition.

Son prix, assez élevé il faut le dire, a été l'objet de tous les commentaires. Cependant, comment pourrions-nous nous passer de cette parcelle à l'heure actuelle? Elle a été acquise pour son indiscutable intérêt stratégique, deux hectares en plein cœur du village.

En 2015, débute une nouvelle législature. Les membres de la commission des constructions se donnent pour tâche d'élaborer et de lancer un concours d'architecture durant les 5 ans à venir afin d'aboutir à une réalisation sur le lieu acquis par leurs prédécesseurs. Le bureau «Tanari architectes + urbanistes» va nous accompagner tout au long de ce processus.

Il va falloir intégrer et affiner les «inconvenients» de cette parcelle et plus seulement ses avantages. Deux sont déjà connus: sur deux hectares, la moitié basse, libre de bâtiments, est grevée d'une servitude de vue et de non-bâtir au bénéfice de propriétaires voisins. De plus, la parcelle est classée en zone 5 (villa) non prévue pour des aménagements communaux. Une nouvelle donne va apparaître. Suite à l'achat, le Service des monuments et des sites (SMS), s'intéresse à la maison de maître et à la dépendance et détermine que les deux ont une importance architecturale au niveau du canton. Il sera difficile de les démolir tel qu'imaginé.

Cinq ans de séances de commission des constructions et un sacré nombre d'heures à essayer de prendre les meilleures options pour la population en fonction des besoins révélés lors de «l'Etude du Centre du village», négocier les servitudes, élaborer des hypothèses et essayer de trouver des solutions. Un inventaire qualité approfondi du bâti intérieur/extérieur est réalisé conjointement avec le SMS.

Le concours est presque prêt, le cahier des charges a été établi. Il englobe des logements pour toutes les générations, des locaux collectifs, de la place pour l'accueil parascolaire et le restaurant scolaire et un parking qui doit desservir le centre du village. Mais il faut malheureusement se rendre à l'évidence, les servitudes n'arrivent pas à être levées. Nous sommes au point mort et l'enthousiasme des débuts est retombé.

Nous voilà en 2020, une nouvelle législature débute avec une nouvelle équipe de conseillers. Et que se passe-t-il? Et bien, contre toute attente au vu de l'ambiance de certains débats, l'horizon s'éclaircit. Les servitudes nous bloquent? Nous n'allons plus chercher à les lever, nous n'allons pas non plus

essayer légalement d'obtenir la démolition de la maison de maître et de la dépendance.

Tout ce temps «perdu» nous a permis de réaliser la chose la plus importante: la population aime cette propriété, son parc, sa maison, sa ferme et ses jardins. Et dire que si nous avons réussi à boucler le concours à la législature précédente, il y aurait des barres d'immeubles en lieu et place de la prairie fleurie.

Ce havre de verdure précieux et ses bâtiments historiques vont être préservés, mis en valeur et partagés avec la population colognote avec une forte orientation vers la jeunesse. Virage presque à 180 degrés, mais ô combien salutaire!

Cette fois au programme du nouveau concours d'architecture et d'architecture paysagère géré par «Tanari architectes + urbanistes»: une nouvelle crèche multi-âges de 48 places, un accueil parascolaire digne de ce nom pour 200 enfants, un restaurant parascolaire et une cuisine professionnelle pour la production des repas parascolaires et pour les repas des 3 crèches du village (Louchette, Jardins de la Gradelle et future crèche des Fours).

Et comble des réjouissances, une maison villageoise à partager toutes générations confondues, notre fameux rêve Hors Partis de «Maison Colognote»! Un lieu de rencontre avec des espaces pour des cours, des réunions, des salles pour organiser des anniversaires, des fêtes de famille et une partie dédiée aux adolescents. Reste encore à inventer comment le faire vivre au mieux, mais il y a le temps, la première pierre n'est pas encore posée.

Le parc va être préservé avec son cordon boisé, mais doucement remodelé avec des promenades, des itinéraires de mobilité douce, des lieux de rencontre et des jeux pour les enfants de tous âges. Les jardins communaux ne sont pas impactés et restent en place.

Cela fait rêver, non? Les architectes et architectes-paysagistes ont reçu ces consignes et la démarche du concours en deux étapes le 12 décembre sur leur site professionnel SIMAP. Le vainqueur sera connu dans un an, en décembre 2023, et nous sommes d'ores et déjà impatients de voir à l'œuvre la créativité de ces professionnels face aux défis posés pour ce site exceptionnel.

Vers un pôle jeunesse, nous disions? L'histoire ne serait pas complète sans vous parler de l'extension de l'école du Manoir qui va bientôt voir le jour. L'école construite en 1982, compte actuellement 8 classes bien remplies et les prévisions démographiques montrent qu'il faudra deux classes supplémentaires à l'horizon 2024. Le projet de l'extension a été tourné et retourné dans tous les sens depuis la fin des années 1990. Il faut soit sacrifier le cordon boisé, soit couper la vue aux habitants de la place du Manoir, adjoindre au projet l'accueil parascolaire ou le restaurant scolaire. En 20 ans, aucun projet ne fait l'unanimité et l'urgence n'est pas de mise.



A présent, le délai est court, 2024. La question du parascolaire se réglant sur la parcelle des Fours, il ne reste plus «que» des classes à construire. Et là, une solution jamais envisagée voit le jour grâce à l'ébauche d'un architecte. Son idée, placer les 4 classes supplémentaires, la salle des maîtres et la salle de soutien sur le préau actuel en bitume.

Plus aucun des désavantages des projets antérieurs. Un bâtiment simple d'un étage, une structure en bois, vitrée, avec nouveau préau sur son toit. L'appel d'offre a été remporté en octobre 2022 par «Christian Dupraz Architecture Office». Le permis de construire a été obtenu en décembre. Les travaux doivent débuter durant les vacances scolaires de l'été 2023 et le bâtiment sera disponible à la rentrée 2024.

En deux ans, à force de multiples réflexions, de revirements, tous les éléments se sont finalement alignés et l'enthousiasme est de nouveau de mise. Deux projets qui vont donner un autre aspect au centre du village, au bénéfice de tous et surtout des plus jeunes.

SARAH MEYLAN FAVRE
Conseillère municipale



2023, UNE ANNÉE DE DÉFIS ET D'OPPORTUNITÉS QUE LES HORS PARTIS SE RÉJOUISSENT DE RELEVER POUR VOUS ET AVEC VOUS.



HORSPARTISCOLOGY@GMAIL.COM

Responsable : Sarah Meylan Favre, Secrétariat de rédaction : Alexandre Bodmer
Mise en page : expressioncreative.ch Impression : Imprimerie Atar

